

(incivilités, « business », phénomènes des « bandes », émeutes...), en particulier avec un retour historique très pertinent, le chercheur invite à penser ces phénomènes comme le résultat de la domination traduisant ces « écarts sociaux » en tensions visibles et lisibles de tous. Par exemple, il note que l'« un des facteurs déclenchant de l'émeute est donc moins la pauvreté en termes absolus que les écarts sociaux en termes relatifs » (p. 85). Autrement dit, c'est la violence sociale portée par les écarts socio-économiques et culturels qui sont à l'origine de ces phénomènes. Enfin, la dernière partie est consacrée à une réflexion sur « la politique de la ville comme ségrégation » ; une réflexion critique qui pointe les paradoxes de la politique de la ville. Revenant sur les nombreux dispositifs mis en place depuis l'été 1981, on constate le changement d'échelle de l'intervention sociale glissant « du logement à l'habitat, puis du quartier à la ville jusqu'à l'agglomération » comme espace pertinent de prise en charge avec l'arrivée de notions telles que le « développement social ». La simple désignation des dispositifs qui se sont succédés est symptomatique de cette évolution. De manière non exhaustive : les « zones d'éducation prioritaires » (ZEP), en 1981, où l'on s'attache à l'établissement scolaire ; les opérations pour le « développement social des quartiers » (DSQ), en 1982, où le territoire de prise en charge s'élargit ; les « contrats de ville », en 1994, qui font sortir du quartier ; plus récemment, les contrats de ville 2000-2006 qui visent à l'intercommunalité. Cet enchaînement de mesures participe également de la critique portée à l'encontre de la politique de la Ville et de ces dispositifs. Les politiques publiques « sont moins vécues comme pourvoyeuses d'un tremplin citoyen que comme aménageant l'exclusion » (p. 98). Ainsi est-ce toute la question de la discrimination positive qui engendre des phénomènes de stigmatisation qui est posée. Alimenté par de nombreuses sources bibliographiques, cet ouvrage concentre les éléments de base pour débiter une analyse sociologique problématisée des « quartiers sensibles ». De très nombreuses pistes sont suggérées, des plus anciennes aux plus récentes, des plus

consensuelles aux plus polémiques tels les rapports centre/périphérie, les conséquences de l'habitat social sur les pratiques de sociabilité, l'engagement associatif, le territoire comme enjeu des rapports de genre ou encore la place et le rôle de la religiosité.

**Sabrina Sinigaglia-Amadio**

ÉRASE, université Paul Verlaine-Metz  
sabsinagaglia@aol.com

**Alain BERTHOZ, Gérard JORLAND, dirs,**  
**L'empathie.**

Paris, O. Jacob, 2004, 308 p.

Si, jusqu'à présent, aucun ouvrage français n'a fait l'objet d'une réflexion approfondie sur l'empathie, ce n'est pas pour autant que personne ne s'est intéressé au sujet. Dans un chapitre introductif, en notant que « le modèle d'étude de l'empathie le plus récent est constitué par trois séries d'expériences, sur les signes, sur les enfants et sur l'autisme, pour mettre en évidence son extension dans le règne animal et son rôle dans certaines pathologies psychiques » (p. 21), Gérard Jorland – directeur de recherche au CNRS et directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) – rend compte du « nomadisme » du concept en raison de sa transdisciplinarité. Au-delà des observations qu'Adam Smith a établies en son temps, le fait de se mettre à la place d'autrui est une faculté morale qui relève aujourd'hui de la psychologie cognitive et clinique, de l'éthologie, de la philosophie, de l'esthétique et de la théologie. Plus que les tenants et aboutissants du processus, la présente parution expose quelques-unes de ses dynamiques intersubjectives en se référant à des contextes contemporains précis.

Dans une perspective psychologique, Jean Decety – professeur de neurosciences sociales à l'université de Washington – explique que l'empathie « n'implique pas seulement une réponse affective déclenchée par l'état émotionnel d'une autre personne. Elle nécessite également une reconnaissance et une compréhension minimales des états mentaux de cette personne » (p. 54). À partir de ce constat, il dresse un examen méthodique des diffé-

rentes acceptions qui ont été attribuées à ce terme pour rendre compte des divergences apparentes dans les théories qui s'établissent dans sa discipline, et montrer la capacité psychique des êtres humains – et des animaux – à ressentir et à exprimer des émotions ou des sentiments. Néanmoins, il précise que des individus peuvent être privés d'empathie en cas de lésions au cortex qui provoqueraient des dysfonctionnements neurologiques à l'origine de l'autisme et des troubles psychopathiques. L'allotopagnosie et l'hétérotopagnosie sont la découverte d'Anne-Catherine Bachoud-Lévi – neurologue praticienne à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil et directrice d'une équipe à l'INSERM – et de Jean-Denis Degos – professeur de neurologie et chef de service à l'hôpital Henri-Mondor. Ces néologismes recouvrent les gestes de désignation définis comme le simple fait « de montrer du doigt quelque chose à quelqu'un » (p. 91), mais la pathologie – en tant que telle – perturbe, à des degrés différents selon le trouble, la distinction entre soi et autrui, faculté motrice fondamentale du phénomène empathique. Les théories husserliennes sur l'intersubjectivité et la constitution transcendante permettent à Jean-Luc Petit – professeur de philosophie à l'université Marc-Bloch de Strasbourg – de préciser comment elles fondent et intègrent la notion d'empathie tandis qu'Élisabeth Pacherie – chargée de recherche CNRS en philosophie à l'Institut Jean-Nicod de Paris – expose ce qu'elle nomme « les degrés de l'empathie » pour montrer que cette aptitude « se distingue à la fois de la sympathie, de la contagion émotionnelle et du phénomène plus général de la simulation d'autrui » (p. 149). Exemples concrets à l'appui, l'auteure fournit les clés indispensables à la compréhension des mécanismes et des fluctuations qu'entraîne et subit l'empathie en faisant remarquer qu'elle n'est pas « simplement un instrument de connaissance des émotions d'autrui ; c'est aussi un instrument de construction de soi en tant qu'être social pris dans un réseau de normes » (p. 181). La pratique bouddhiste – havre de la méditation – couplée à l'analyse phénoménologique, permet à Nathalie Depraz, philosophe, de mettre en évidence

qu'en aval de l'empathie husserlienne (*Einführung*), c'est l'identité affective schélérienne (*Einsführung*) qui rend compte au mieux de cette conduite spirituelle en termes de compassion. Dans un contexte purement éthologique, Véronique Servais – chargée de cours à la faculté de philosophie et lettres de Liège – explique qu'une approche empathique permet d'appréhender les comportements du règne animal en détournant le biais anthropomorphique. Toutefois, elle souligne qu'il ne peut être pleinement absent d'une réflexion de cette envergure et précise que « le soulèvement de l'émotion qui accompagne l'empathie est [...] tout aussi impossible à prévoir qu'à produire volontairement » (p. 221), en conséquence de quoi « c'est évidemment de la grille de lecture théorique, où ce qui a été perçu de manière holistique est retranscrit dans les termes d'une discipline spécifique, que dépendra la valeur scientifique des observations structurées par l'empathie » (p. 222). Qu'en est-il lorsque l'on aborde la délicate expérience des victimes de tortionnaires ? Françoise Sironi – maître de conférences en psychologie à l'université Paris 8 et chercheur au Centre d'ethnopsychiatrie Georges-Devereux de Saint-Denis – présente une analyse méticuleuse des mécanismes de destruction de l'autre. En répondant à une problématique précise – À quoi sert le bourreau ? Comment fabrique-t-on un bourreau ? Comment effacer les constructions traumatiques des bourreaux ? – elle parvient à évincer les idées reçues et à clarifier les spécificités de la souffrance telle qu'elle peut être vécue lors d'atroces tortures physiques et morales. Les faits historiques – à l'instar de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie – ne manquent pas d'illustrer ses propos auxquels s'adjoint la transgression des tabous culturels telle qu'elle est pratiquée au Tibet, en Inde ou en Chine. En l'occurrence, l'auteure ne manque pas de mentionner que « toute la théorie du système tortionnaire est inscrite dans une partie des symptômes. Dans leur essence même, [ils] sont le révélateur de l'influence et de l'intentionnalité du tortionnaire. L'agressivité et les accès de colère incontrôlés peuvent alors être compris

comme une tentative d'expulsion du tortionnaire intériorisé. La pathologie liée au traumatisme apparaît non plus comme une figure désorganisatrice, mais au contraire comme une véritable organisation cohérente et logique » (p. 243). La mission qu'Alain Berthoz – professeur au Collège de France et directeur, au CNRS, du laboratoire de physiologie de la perception et de l'action – s'est proposé de mener n'est pas forcément la plus aisée... Son intention d'esquisser une théorie de l'empathie nécessite de prendre un maximum de recul et d'examiner les disparités terminologiques émanant des disciplines qui s'y sont intéressées au préalable. En soutenant que « l'empathie suppose [...] un vécu égocentré de la situation dans toutes ses dimensions cognitives et affectives [...], un changement de point de vue égocentré qui permet de se mettre à la place de l'autre tout en maintenant le flux du vécu [et] un changement de référentiel (égo- vers allo-centré) » (pp. 272-273), il expose de manière somme toute expectative une hypothèse plus qu'une théorie. En définitive, il mettra précisément – et à juste titre – l'accent sur le fait que « l'empathie n'a pas de place là où a disparu la liberté de choisir son point de vue » (p. 275).

De prime abord, l'ouvrage ne laisse pas transparaître la diversité des approches et des lectures que revêt et engendre l'activité empathique, et pourtant, à mesure que l'on en parcourt les pages, les contributions gagnent en intérêt. Tout bien considéré, si elles peuvent être exploitées indépendamment les unes des autres, c'est lorsqu'elles sont combinées que l'on peut évaluer l'ampleur des investigations qui ont été, et devront être, menées sans limitation de champs. Reste à savoir si la contagion émotionnelle ne pourrait, *in fine*, constituer – en même temps que le partage affectif – un vaste outil générateur d'influence sur autrui...

**Stéphanie Hurez**

CREM, université Paul Verlaine-Metz  
stephanie.hurez@umail.univ-metz.fr

**Nelly CARPENTIER, Adomamans.**

**Le tiers et le lien.**

Paris, Éd. Téraèdre, coll. L'anthropologie au coin de la rue, 2003, 128 p.

L'ouvrage de Nelly Carpentier – préfacé par Sylviane Giampino et édité dans une collection dirigée par Christine Delory-Momberger et Remi Hess – mérite une attention particulière. Tout en traitant par différents biais de la situation de jeunes mères, dites « les adomamans », dénomination que l'auteure reprend à la suite d'une émission de la série *La Marche du siècle* qui leur avait été consacrée en 1997 (p. 14), elle met en perspective les témoignages les plus emblématiques sur les conditions de vie de ces dernières. Ces extraits de récits de vie permettent d'éclairer, sous un angle à la fois scientifique et humain, des parcours très différents et présentant, pourtant, des invariants anthropologiques, liés notamment aux origines sociales des individus concernés.

D'emblée, une question se pose – qui sont ces jeunes mères ? –, ce que l'auteur ne manque pas d'expliquer avec force détails, dans ce livre qui est une synthèse de rencontres, de discussions et d'écrits recueillis auprès d'un millier « d'adomamans », mais aussi d'entretiens avec deux cents travailleurs sociaux. Menée dans le Nord-Pas-de-Calais, trois établissements maternels de Paris et de sa banlieue proche, l'étude permet à Nelly Carpentier de montrer que la majorité de ces adolescentes enceintes ou jeunes mères sont célibataires, d'origine ethnique variée et surtout « issues de la classe la plus défavorisée. Elles ont presque toujours vécu l'abandon, le placement, le rejet, [et] une rupture avec le milieu familial » (p. 49). Et malgré toutes les évolutions de la société – légalisation de l'avortement, libéralisation de la contraception, planning familial, « intensification des réseaux d'écoute et des points d'information pour les jeunes », le « phénomène des maternités d'adolescentes [garde] aujourd'hui autant d'ampleur » (p. 10). Ce qui, traduit en chiffres, revient à dire qu'en France, on estime que, par an, environ dix mille adolescentes sont enceintes et que cinq mille mèneront leur grossesse à terme.